



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

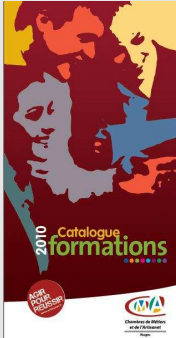
Vosges

# La newsletter de l'artisanat vosgien N°40 – Avril 2010



## Formations modulaires :

**NOUVEAU !!!**  
Catalogue de Formation  
pour l'année 2010



Contact : Virginie MARTIN  
Tél : 03.29.69.55.56

## Permanences juridiques gratuites :

### Avocats :

- 30/04 à Saint Dié

- 18/05 à Epinal

### Notaires :

- 21/05 à Saint-Dié

Renseignements et prise  
de rdv au : 03.29.69.55.53

[Consulter les dates des  
permanences pour 2010...](#)

## Réunions Communautés de Communes :

+ d'infos Delphine Perrin au  
03.29.69.55.83.

## Permanence environnement :

Le 10/05 à Saint-Dié, et sur  
RDV au 03.29.69.55.84

[Voir les horaires et lieux de  
réunions ...](#)

## Besoin d'une information juridique ?

Des juristes répondent  
gratuitement à vos questions  
(6 jours sur 7 de 8h à 20h).  
**N° Indigo : 0 820 09 78 38**

## Appels d'offres pour les

## Actualités :

- **Attention aux arnaques.** Des personnes se présentant comme des agents de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges démarchent les entreprises artisanales afin de leur vendre des prestations, notamment en matière de formation et création de sites Internet. La CMA 88 vous rappelle qu'elle ne mandate aucune personne ou organisme pour son compte et demande donc que tout chef d'entreprise artisanale confronté à cette situation et ayant des doutes sur l'identité de son interlocuteur, contacte notre compagnie au 03.29.69.55.55.

- **La CMA Vosges pilote une action pour le réseau rural Français.** La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges recense les actions menées par toutes les Chambres de métiers et de l'Artisanat de France en faveur des artisans scieurs. Elle dresse un panorama des projets fédérateurs entre les entreprises artisanales de 1<sup>ère</sup> transformation. L'objectif est de mutualiser les compétences et de d'échanger les bonnes pratiques. Cette capitalisation opérée pour le compte du réseau rural Français, permettra de mettre également en valeur les actions Vosgiennes. Un premier voyage d'étude enverra les scieurs en Chartreuse en juillet. Un deuxième devrait être organisé cet automne dans les Vosges. Le but du réseau rural Français : faire en sorte que la valeur ajoutée sur les ressources des territoires se fasse sur les territoires, au profit des populations rurales. Plus d'infos, Isabelle Molin, mail : cetifab@cma-vosges.fr

- **Cité de l'Artisanat et de l'Entreprise.** travaux sur le terrain ont démarré au début du mois de mars et suivent leur cours. Le gros œuvre devrait être terminé d'ici la fin du mois de juin. Une visite du chantier en présence du Président Pascal Kneuss et des membres du bureau a eu lieu le 22 avril. Les collaborateurs de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges peuvent formuler leurs souhaits sur des sujets divers concernant le futur bâtiment. Plus d'informations, au 03.29.69.55.96.

- **Création d'aides pour favoriser l'embauche des apprentis et de jeunes en contrat de professionnalisation.** En savoir plus : [Site du Ministère du travail.](#)

- **Olympiades des Métiers.** La sélection régionale des 41èmes Olympiades des Métiers pour les métiers de la coiffure se déroulera le 28 avril, au CFA Pôle des Métiers d'Epinal. Dix candidats ont déposé un dossier. Cette sélection permettra à l'apprenti(e) sélectionné(e) d'accéder au concours national qui aura lieu à Paris début 2011, et peut être, d'avoir la chance d'intégrer l'équipe de France pour participer à la finale internationale à Londres en 2011. La sélection régionale pour les métiers de fleuriste/ paysagiste aura lieu quant à elle le 8 mai à partir de 9 h au CFA de Roville-aux-Chênes, à l'occasion des portes ouvertes. Plus d'informations au 03.29.69.55.55.



- **Scieurs, architectes et constructeurs mobilisés autour d'une construction en bois local.** L'opération « Coeur de Tendon », une construction bois en filière courte qui implique un groupement périscolaire puis une halle polyvalente a été engagée sous l'impulsion de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Vosges pour permettre aux artisans scieurs et constructeurs de collaborer sur une réalisation bois. La phase APD (avant-projet définitif) est sur le point d'être déposée. Architectes (HAHA architectures) et ingénieurs du CRITT-Bois et du CeTIFAB (Centre des Techniques et

#### **artisans :**

- [Site du Conseil général des Vosges](#)
- [Site de l'OPAC des Vosges](#)
- [Site de l'Association des Maires des Vosges](#)
- [Bulletin officiel des annonces des marchés publics \(BOAMP\)](#)

#### **A noter dans vos agendas :**

- [Consultez les salons, événements et manifestations ...](#)

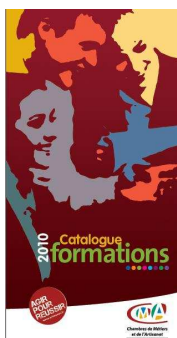
Innovations de la Filière Artisanale Bois de la CMA Vosges) travaillent actuellement sur la conception de produits constructifs utilisant les bois locaux, transformés par les scieurs. Le comité de Pilotage, réuni le 15 février dernier, a donné lieu à une séance d'échanges riches et variés entre tous les représentants de la filière bois-construction. Contact : Jacques Boulay, mail. [cetifab@cma-vosges.fr](mailto:cetifab@cma-vosges.fr)

- **Premier festival international des Métiers d'Art.** Du 18 au 20 juin 2010, la ville de Baccarat accueillera le 1er festival international des métiers d'art. Rendez-vous populaire d'un haut niveau artistique, il réunira les plus grands artisans d'art du monde francophone. Un concours sera organisé sur le thème de la "Transparence", tandis que le grand public découvrira le savoir-faire des professionnels en flânant au gré des démonstrations qui se tiendront au centre-ville. Pour en savoir plus : <http://www.fima-baccarat.fr/>

- **Mercredis des Métiers.** Les mercredis de l'apprentissage : deux nouveaux rendez-vous en mai. Cette année encore, les mercredis de l'apprentissage accueilleront durant deux mercredis, des jeunes de 16 à 26 ans. Mercredi 19 mai à Epinal et mercredi 26 mai à Mirecourt, la manifestation présentera les actions menées auprès des jeunes. De nombreuses offres d'emploi et d'apprentissage seront proposées. Des informations sur le contrat d'apprentissage, le CFA et l'alternance seront donnés à ceux qui souhaitent. L'objectif de cet événement est la promotion des métiers et des filières de l'artisanat chez les jeunes et leur famille. Plus d'informations, contactez Francine Fricadel au Service Apprentissage au 03.29.69.55.90.

- **Aide à l'embauche.** Prolongation du dispositif « zéro charges » jusqu'au 30 juin 2010. L'aide à l'embauche zéro charges permet aux entreprises de moins de 10 salariés d'être exonérées de charges patronales pendant douze mois pour le recrutement d'un salarié au SMIC. Plus de 600 000 embauches en ont bénéficié depuis début 2009. Devant le succès de cette mesure, l'Etat a décidé de prolonger le dispositif jusqu'au 30 juin 2010. Pour aller plus loin : [www.zerocharges.fr](http://www.zerocharges.fr)

- **Simulateur de Contribution Economique Territoriale.** Ce simulateur, élaboré par la Direction Générale des Finances Publiques, permet aux chefs d'entreprise, à partir des données dont ils disposent (avis de taxe professionnelle 2009, chiffre d'affaires, localisation de leurs établissements, valeur ajoutée), d'évaluer le montant de la contribution économique territoriale dont ils sont redevables. Informations sur <http://www3.finances.gouv.fr/formulaires/dqi/2010/CET/>



- **Formations modulaires.** La CMA 88 organise des formations à destination des artisans et de leurs salariés. Parmi elles, retrouvez des formations en secrétariat, gestion / comptabilité, image de soi, publicité et communication, ou encore la création de site internet. Ces formations peuvent être un plus si vous souhaitez vous perfectionner dans un domaine particulier. Pour plus d'informations, connaître les dates des prochaines sessions ou pour vous inscrire, contactez Virginie Martin au 03.29.69.55.56 ou à [v.martin@cma-vosges.fr](mailto:v.martin@cma-vosges.fr)

- **Les Vosges embauchent.** Le questionnaire destiné au recueil des besoins des entreprises artisanales vosgiennes en matière de salariés et d'apprentis est parti au mois de mars. A la mi-avril, 627 retours ont été enregistrés. Parmi eux, 76 offres d'emploi et 155 offres d'apprentissage ont été recensées. Les secteurs qui recrutent sont l'alimentation, le bâtiment, et le service. Plus d'infos Noëlle Houot au 03.29.69.55.89.

- **Journée de la sécurité routière.** Le 4 mai, la MAAF Assurance organise une journée sur la sécurité routière au Centre des Congrès d'Epinal. Cette journée sera l'occasion de s'informer sur les risques et sur la conduite à tenir pour se préserver et préserver les autres des risques d'accidents.

- **Promotion des Brevets de Maîtrise de niveau III.** La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges organise des formations diplômantes de niveau III. A destination des chefs d'entreprises, salariés ou encore des contrats de professionnalisation. Ces formations sont un plus pour vous perfectionner dans un domaine de compétences. Dès à présent vous pouvez vous renseigner sur les formations en fleuristerie, boulangerie et coiffure. Pour plus d'informations, connaître les dates des prochaines sessions ou pour vous inscrire, contactez Virginie Martin au 03.29.69.55.92 ou à [v.martin@cma-vosges.fr](mailto:v.martin@cma-vosges.fr)

- **Réforme des réseaux Consulaires.** Le texte soumis au débat parlementaire sera

soumis à publication courant avril à l'Assemblée Nationale. Il sera suivi par des décrets d'application dans le courant de l'été. Ce texte prévoit pour le réseau CMA une nouvelle organisation territoriale sous deux schémas. La régionalisation totale sous une seule structure, et le choix des CMA de Lorraine de maintenir les structures départementales nécessaires aux liens de proximité auprès des artisans, mais en mutualisant les fonctions support au niveau régional. Plus d'informations au 03.29.69.55.96.

- **Entreprise remarquable.** La boulangerie Pâtisserie Pinot est un exemple pour ses confrères artisans. Depuis quelques mois, elle communique de façon remarquable sur ces prestations : dépliants descriptifs des deux magasins de Rupt-s/-Moselle et Ramonchamp, mais également la mise en place d'un petit magazine gratuit, l'Echo pain depuis janvier 2010. Ce magazine raconte l'histoire du chocolat, ou encore l'histoire de l'Epiphanie... Dans chaque numéro des recettes sont à découper et des baguettes sont à gagner. Une manière ludique et conviviale pour attirer et intéresser la clientèle à l'artisanat. Plus d'informations sur cette entreprise, « Les Délices d'Aurélien » à Rupt-sur-Moselle au 03.29.24.45.48 ou « Les Délices de Clémence » à Ramonchamp, au 03.29.23.20.63.

- **Semaine du développement durable 2010.** La semaine du Développement Durable est un rendez vous incontournable et attendu. Chaque année, le ministère du développement durable invite les entreprises, administrations, services publics et collectivités à promouvoir, du 1er au 7 avril, les principes du Développement Durable. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges s'est mobilisée pour proposer aux artisans Vosgiens une action d'information et de sensibilisation sur "le grenelle de l'environnement : quel impact pour l'artisanat ?" : 86 créateurs/repreneurs d'entreprise et 59 artisans ont bénéficié de cette action. 35 conseillers CMA ont été sensibilisés à l'action, 562 artisans ont été informés via la newsletter, et 127 visites sur nos pages développement durable ont été enregistrées. Au delà de cette manifestation ponctuelle, notre conseillère, Delphine GREVISSE, est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de développement Durable.



**Vous êtes artisan...**

Vous recherchez un apprenti : [cliquez ici](#)  
Vous désirez transmettre votre entreprise : [cliquez ici](#)  
Vous recherchez du matériel professionnel : [cliquez ici](#)

Inscrire un ami à la newsletter  
[Cliquez ici](#) pour vous désabonner

Webmestre : [Maud THEVENY](#)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges  
24 rue Boulay de la Meurthe – 88001 Epinal Cedex  
Tél : 03 29 69 55 55  
Fax : 03 29 69 55 57  
Courriel : [chambre.metiers@cma-vosges.fr](mailto:chambre.metiers@cma-vosges.fr)  
Site internet : [www.cma-vosges.fr](http://www.cma-vosges.fr)

■ 30 000 entreprises à reprendre

■ 4 secteurs



■ 170 000 apprentis formés chaque année

■ 920 000 entreprises